

Switzerland-Bellinzona: Construction project management services

OJ S 238/2022 09/12/2022

Contract award notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona divisione Infrastruttura stradale

Postal address: Via C. Pellandini 2a

Town: Bellinzona

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: "NON APRIRE - OFFERTA: N2 PoLuMe - Supporto al committente BHU, fase AP/MK e opere anticipate"

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

Main address: <https://www.simap.ch>

Address of the buyer profile: www.astra.admin.ch

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

N2 Potenziamento Lugano Mendrisio, bureau d'appui au maître d'ouvrage BAMO, phase AP /MK e travaux anticipés

II.1.2. Main CPV code

71541000 Construction project management services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

N2 Potenziamento Lugano Mendrisio, bureau d'appui au maître d'ouvrage BAMO, phase AP /MK e travaux anticipés

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 4 855 116,00 CHF

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

71541000 Construction project management services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

II.2.4. Description of the procurement

N2 Potenziamento Lugano Mendrisio, bureau d'appui au maître d'ouvrage BAMO, phase AP /MK e travaux anticipés

II.2.5. Award criteria

Cost criterion - Name: Voir point 4.4 «Autres indications» / Weighting: 1

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information**Section IV: Procedure**

IV.1. Description**IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information**IV.2.1. Previous publication concerning this procedure**

Notice number in the OJ S: [2022/S 080-216884](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system**IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice****Section V: Award of contract**

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract**V.2.1.**

Date of conclusion of the contract

06/12/2022

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 4

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Filippini & Partner Ingegneria SA

Postal address: Via Iragna 11

Town: Biasca

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6710

Country: Switzerland

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 4 855 116,00 CHF

V.2.5. Information about subcontracting**Section VI: Complementary information**

VI.3. Additional information

Raisons de la décision d'adjudication: L'offre du Consorzio CIPM2020, c/o Filippini & Partner Ingegneria SA, Biasca, combine une offre de qualité avec un excellent prix et une équipe compétente; pour ces raisons l'offre est la plus avantageuse.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas.

1. CRITÈRES D'ADJUDICATION (CA) Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini) : C1 : COMPETENCES SPECIFIQUES A LA MISSION ET REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE : pondération de 20 %. C2 : COMPETENCES ET REFERENCES DES PERSONNES CLES SPECIFIQUES AU MANDAT ; pondération de 40 % avec la sous-division suivante : 2.1 Chef de projet Appui au maître d'ouvrage responsable génie civil 10 % 2.1.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 4 % ; 2.1.2 Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 3% ; 2.1.3 Formation et formation continue : 3 %. 2.2 Chef de projet suppléant Appui au maître d'ouvrage et responsable Controlling 10 % 2.2.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 4 % ; 2.2.2 Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 3% ; 2.2.3 Formation et formation continue : 3 %. 2.3 Responsable BSA 8 % 2.3.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 4 % ; 2.3.2 Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 2% ; 2.3.3 Formation et formation continue : 2 %. 2.4 Responsable tunnels, géotechnique et géologie 6 % 2.4.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 2 % ; 2.4.2

Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 2% ; 2.4.3 Formation et formation continue : 2 %. 2.5 Responsable ingénierie du trafic 6 % 2.5.1 Expérience professionnelle spécifique par rapport aux activités à réaliser : 2 % ; 2.5.2 Expérience professionnelle spécifique sur des ouvrages similaires : 2% ; 2.5.3 Formation et formation continue : 2 %. C3 QUALITÉ DE L'OFFRE pondération de 20 %, avec la subdivision suivante : 3.1 Analyse des tâches et proposition d'approche 15 % ; 3.2 Analyse de la durabilité (d'un point de vue économique, social et écologique) 5 %. C4 : PRIX, pondération de 20 %. (calcul conformément au nombre d'heures prescrit pour la comparabilité des offres). EVALUATION DU PRIX La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix. Notation des autres critères de qualité L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5 : 0 = évaluation impossible // aucune information 1 = critère très mal rempli // informations insuffisantes et incomplètes 2 = critère mal rempli // informations sans lien suffisant avec le projet 3 = critère rempli de manière normale // qualité correspondant aux exigences de l'appel d'offres 4 = critère bien rempli, de manière satisfaisante // bonne qualité 5 = critère très bien rempli, de manière très satisfaisante // excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération. TOTAL DES POINTS : somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal : 5 x 100 = 500).
Publication de référence nationale: Simap de la 06.12.2022 ,doc. 1302921

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht
Postal address: Postfach
Town: St. Gallen
Postal code: 9023
Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/12/2022